

Renouvellement

niveau 1 | Secteur des rayonnements artificiels Modules théorique et appliqué

DURÉE & TARIFS

2 jours (16h) / 750€ HT

Tarif groupe : nous contacter

PUBLIC VISÉ

Toute personne chargée d'assurer les missions de PCR adaptées au niveau 1.

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un certificat PCR niv.1 dans sa dernière année de validité
- Fournir un rapport d'activité des missions PCR assurées au cours des 5 dernières années.
- Posséder le certificat transitoire accompagnant le certificat PCR

Formation valable 5 ans, renouvelable

Modalités d'inscription

Inscription par email ou par téléphone

Nombreuses sessions de formation dans nos 3 centres de Cherbourg (50), Les Ulis (91) et Bagnols-sur-Cèze (30).

Contact

Thierry DECOBECQ

Chargé d'Affaires Formation

tdecobecq@cerap.fr

06.84.45.28.39

OBJECTIF

Conforter les connaissances du candidat en radioprotection, tant d'un point de vue technique que réglementaire, pour mener à bien l'exercice des missions de personne compétente en radioprotection,

PROGRAMME

Formations réalisées en présentiel, sous forme de cours magistraux, TD et TP.

Le contenu des sessions est adapté aux acquis et aux attendus des stagiaires.

Module théorique

- Bases de la radioactivité, sources d'exposition et effets biologiques des rayonnements ionisants
- Principes de radioprotection
- Réglementation et rôles du CRP

Module appliqué

- Gestion des sources radioactives: de l'acquisition à l'élimination ultime
- Évaluation des risques, délimitation des zones et classement des travailleurs
- Vérifications
- Surveillance dosimétrique
- Transport de substances radioactives exceptées
- Formation des travailleurs au risque radiologique
- Conduite à tenir et gestion d'une situation radiologique dégradée

ÉVALUATION

Théorie : Examen composé de QCM+QROC (25 min)
– 50% de la note finale.

Pratique :

- Analyse de cas en groupe (30 min) + entretien individuel (10 min) – 50% de la note finale